



André Braën
2004-05-31 11:17

Pour : plandurbanisme.ocpm@ville.montreal.qc.ca
cc :
Objet : Plan d'aménagement et autoroute Ville-Marie

À qui de droit,

Le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie entre les rues St-Urbain et Sanguinet est à mon avis essentiel pour réduire l'effet de coupure créé par cette voie rapide. Mais contrairement à ce qui est proposé dans le plan d'urbanisme déposé, je suggère que l'espace ainsi créé ne soit pas exploité à des fins immobilières mais soit utilisé pour l'aménagement d'une place publique dont Montréal a cruellement besoin.

Salutations distinguées!

André Braën
Avocat